



Rogers Sugar annonce une croissance de la rentabilité en 2025, soutenue par l'accent mis sur le service aux clients et une exécution disciplinée

Rogers Sugar Inc. (« notre », « nos », « nous » ou « Rogers ») (TSX : RSI) présente aujourd’hui ses résultats du quatrième trimestre de l’exercice 2025, dont un BAIIA ajusté consolidé de 39,5 millions de dollars et de 150,4 millions de dollars pour le trimestre considéré et l’exercice, respectivement.

« Nos solides résultats du quatrième trimestre et de l’exercice complet démontrent la résilience et l’adaptabilité de nos activités dans un contexte de marché difficile », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Nos segments du sucre et des produits de l’érable ont tous deux dégagé un BAIIA ajusté plus élevé, soutenu par une exécution disciplinée et une demande constante de nos clients. Alors que nous faisons progresser notre projet LEAP afin d’accroître les capacités de raffinerie et de logistique dans l’Est du Canada, nous restons résolument engagés à créer de la valeur pour nos actionnaires et à répondre aux besoins de nos clients qui évoluent. »

Principaux résultats consolidés du quatrième trimestre de l'exercice 2025 (non audité)	T4 2025	T4 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits ¹⁾	322 671	333 029	1 312 629	1 231 763
Marge brute	44 033	49 732	192 238	175 872
Marge brute ajustée ²⁾	51 926	50 070	202 675	191 423
Résultat des activités d'exploitation	23 781	30 080	109 801	97 209
BAIIA ²⁾	31 577	37 971	139 914	126 052
BAIIA ajusté ²⁾	39 470	38 309	150 351	141 603
Bénéfice net	13 674	18 562	64 455	53 729
de base par action	0,11	0,14	0,50	0,45
dilué par action	0,10	0,13	0,49	0,41
Bénéfice net ajusté ²⁾	19 782	18 819	72 505	66 660
Bénéfice net ajusté de base par action ²⁾	0,16	0,14	0,57	0,56
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois	104 046	73 341	104 046	73 341
Dividendes par action	0,09	0,09	0,36	0,36
Volumes				
Sucre (en tonnes métriques)	195 952	204 540	781 454	753 333
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 926	11 927	53 398	46 947

1) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l’exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d’informations.

2) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

- La volatilité du marché actuelle attribuable aux conditions commerciales en lien avec les nouveaux tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités. Nous suivons de près l’évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ consolidé du quatrième trimestre et de l’exercice 2025 s’est établi à 19,8 millions de dollars et à 72,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à 18,8 millions de dollars et à 66,7 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l’exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ consolidé du quatrième trimestre et de l’exercice 2025 s'est établi à 39,5 millions de dollars et à 150,4 millions de dollars, respectivement, comparativement à 38,3 millions de dollars et à 141,6 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l’exercice précédent. Ces variations positives découlent essentiellement de l’apport plus important de nos deux secteurs d’activité.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre s'est établi à 35,1 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui représente une hausse de 0,9 million de dollars par rapport à la période correspondante de l’exercice précédent, en raison surtout de l’accroissement de la marge brute ajustée par tonne métrique, en partie contrebalancé par la baisse des volumes vendus.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre s'est établi à 129,1 millions de dollars pour l'exercice 2025, ce qui représente une hausse de 5,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de l'accroissement de la marge brute ajustée.

- Les volumes de ventes du secteur du sucre se sont établis à 781 500 tonnes métriques pour l'exercice 2025, ce qui représente une augmentation de 28 100 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2024, au cours duquel les volumes de ventes ont été inférieurs en raison de l'incidence défavorable nette de l'arrêt de travail à la raffinerie de Vancouver au cours des deux premiers trimestres de l'exercice.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,4 millions de dollars au quatrième trimestre, en hausse de 0,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement du fait de l'augmentation des volumes vendus.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 21,3 millions de dollars pour l'exercice 2025, soit une augmentation de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement des volumes de ventes supplémentaires.
- Les volumes de ventes dans le secteur des produits de l'érable pour l'exercice 2025 ont augmenté de 14 % par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des ventes aux clients existants et aux nouveaux clients.
- Au cours de l'exercice 2025, un montant de 95,2 millions de dollars a été affecté à des entrées d'immobilisations corporelles, dont une tranche de 74,6 millions de dollars a été affectée à l'accroissement de la capacité de raffinage et de logistique de notre secteur du sucre de l'Est du Canada (le « projet LEAP »).
- La phase de construction liée à l'accroissement de la capacité de raffinage du sucre du projet LEAP progresse comme prévu. Au cours du second semestre de l'exercice 2025, nous avons avancé dans la phase de construction du projet, notamment avec l'installation de l'équipement de raffinage du sucre nouvellement reçu et de l'infrastructure logistique. Nous nous attendons toujours à ce que le coût total du projet se situe entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, avec une mise en service prévue au premier semestre de l'année civile 2027.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ de la période de douze mois close le 27 septembre 2025 se sont élevés à 104,0 millions de dollars, en hausse de 30,7 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation du BAIIA ajusté¹⁾ consolidé, ainsi que du calendrier favorable des paiements d'impôts sur le résultat et de la baisse des dépenses en immobilisations affectées aux activités d'exploitation, à l'exclusion de celles liées au projet LEAP.
- Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 11,5 millions de dollars. Pour l'exercice 2025, nous avons versé 0,36 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 46,1 millions de dollars.
- Le 26 novembre 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 14 janvier 2026.
- Le 26 novembre 2025, le conseil d'administration a approuvé le dépôt d'un prospectus préalable de base simplifié en lien avec les initiatives financières prévues au cours des deux prochains exercices.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

SECTEUR DU SUCRE

Principaux résultats du secteur du sucre pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 (non audité)	T4 2025	T4 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits ¹⁾	259 019	272 811	1 049 490	998 029
Marge brute	39 589	43 150	165 611	150 860
Marge brute ajustée ²⁾	46 410	44 390	175 356	167 431
par tonne métrique (\$/TM) ²⁾	237	217	224	222
Charges administratives et de vente	10 078	9 305	42 117	40 502
Frais de distribution	7 356	7 079	27 453	25 494
Résultat des activités d'exploitation	22 155	26 766	96 041	84 864
BAIIA ²⁾	28 230	32 985	119 328	107 033
BAIIA ajusté ²⁾	35 051	34 225	129 073	123 604
Volumes (en tonnes métriques)				
Volume total	195 952	204 540	781 454	753 333

1) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

2) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Au cours du quatrième trimestre de 2025, les produits ont diminué de 23,4 millions de dollars en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la baisse du prix moyen du sucre brut n° 11 et de la diminution des volumes de ventes. Par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, le prix moyen du sucre brut n° 11 a diminué de 3,2 cents US la livre pour se chiffrer à 16,18 cents US la livre pour le trimestre considéré. Cette variation a été partiellement contrebalancée par la hausse des produits attribuables aux droits élevés sur les exportations aux États-Unis, un montant compensatoire correspondant ayant été imputé au coût des ventes en raison des volumes plus importants vendus en 2025.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les volumes de ventes de sucre se sont chiffrés à environ 196 000 tonnes métriques, soit une baisse d'environ 4 %, ou 8 600 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par les problèmes ponctuels imprévus rencontrés par l'un de nos clients industriels importants à Montréal. Cette variation négative est également attribuable à la perte de deux clients importants dans l'Ouest canadien, qui s'est répercutee sur notre secteur des produits liquides.

La marge brute s'est chiffrée à 39,6 millions de dollars pour le quatrième trimestre, et elle comprend une perte de 6,8 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 43,2 millions de dollars, et elle comprenait une perte de 1,2 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du quatrième trimestre a augmenté de 2,0 millions de dollars en regard de celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse de la marge sur les ventes de sucre attribuable à l'augmentation des prix moyens pour les activités liées au raffinage de sucre. Cette variation positive a été contrebalancée en partie par l'incidence défavorable des volumes de ventes moins élevés. La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 237 \$ pour le quatrième trimestre, par rapport à 217 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la baisse des volumes de ventes.

Le BAIIA du quatrième trimestre s'est établi à 28,2 millions de dollars, en baisse de 4,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre a augmenté de 0,8 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à l'accroissement de la marge brute ajustée, contrebalancé en partie par la hausse des frais de distribution et l'augmentation des charges administratives et de vente.

SECTEUR DES PRODUITS DE L'ÉRABLE

Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 (non audité)	T4 2025	T4 2024	CUM 2025	CUM 2024
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	63 652	60 218	263 139	233 734
Marge brute	4 444	6 582	26 627	25 012
Marge brute ajustée ¹⁾	5 516	5 680	27 319	23 992
en pourcentage des produits ¹⁾	8,7 %	9,4 %	10,4 %	10,3 %
Charges administratives et de vente	2 705	2 919	12 125	11 429
Frais de distribution	113	349	742	1 238
Résultat des activités d'exploitation	1 626	3 314	13 760	12 345
BAIIA ¹⁾	3 347	4 986	20 586	19 019
BAIIA ajusté ¹⁾	4 419	4 084	21 278	17 999
Volumes (en milliers de livres)				
Volume total	12 926	11 927	53 398	46 947

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Les produits du quatrième trimestre ont augmenté de 3,4 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la hausse du volume des ventes attribuable à la conjoncture de marché favorable.



La marge brute s'est chiffrée à 4,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, et elle comprend une perte de 1,1 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 6,6 millions de dollars, et elle comprenait un profit lié à l'évaluation à la valeur de marché de 0,9 million de dollars.

La marge brute ajustée du quatrième trimestre de l'exercice 2025 a diminué de 0,2 million de dollars par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation défavorable s'explique essentiellement par la hausse du coût d'acquisition moyen du sirop d'érable associée à la composition des produits vendus au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par l'augmentation des volumes vendus au cours de cette période. En conséquence, le pourcentage de la marge brute ajustée pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'est établi à 8,7 %, en baisse de 0,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA du quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'est établi à 3,3 millions de dollars, par rapport à 5,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du trimestre considéré de l'exercice 2025 a augmenté de 0,3 million de dollars, en raison de la baisse des frais de distribution et des charges administratives et de vente, en partie contrebalancée par le repli de la marge brute ajustée.

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Le projet LEAP devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance et comprend des actifs de raffinage du sucre, ainsi que des actifs logistiques destinés à augmenter la capacité de livraison sur le marché de l'Ontario. Le coût total du projet LEAP devrait se situer entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, et nous prévoyons que la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné supplémentaire attribuable au projet LEAP sera mise en service au premier semestre de l'année civile 2027.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2025, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur la partie montréalaise du projet, qui constitue la pierre angulaire du projet LEAP, car elle comprend la capacité de raffinage du sucre supplémentaire de 100 000 tonnes métriques. À l'appui de notre stratégie, nous avons réaffecté une partie des ressources liées à la partie torontoise du projet à la partie montréalaise afin de contribuer à son achèvement. Nous avons planifié et échelonné les travaux liés à notre centre de distribution de Toronto afin de mieux faire concorder l'achèvement des travaux et la date de mise en service prévue de la capacité supplémentaire de raffinage du sucre à Montréal.

La phase de construction liée à l'accroissement de la capacité de raffinage du sucre à Montréal progresse, bien qu'à un rythme plus lent en raison de la complexité associée à l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre dans le bâtiment remis à neuf sans nuire à la capacité de production actuelle afin de répondre aux besoins de nos clients. Nous prévoyons que ces défis repousseront la date de mise en service prévue d'environ six mois, soit jusqu'en juin 2027.

Au cours du second semestre de l'exercice 2025, nous avons achevé la construction du nouveau local électrique, progressé dans les activités relatives aux travaux de gros œuvre liés à la remise à neuf du bâtiment principal du projet d'agrandissement, poursuivi l'installation de l'équipement de raffinage du sucre avec le soutien sur place de l'un de nos principaux fournisseurs européens et procédé au déploiement de la nouvelle infrastructure logistique.

Nous finançons le projet LEAP au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres, des entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de notre facilité de crédit renouvelable. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, nous avons émis 22 769 000 actions ordinaires de RSI au cours de l'exercice 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Nous avons également majoré le montant disponible aux termes de notre facilité de crédit renouvelable de 75 millions de dollars pour le porter à 340 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec (les « prêts d'IQ »), pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Le premier prêt, d'un montant maximal de 40,0 millions de dollars, a été consenti dans le cadre du programme ESSOR du gouvernement du Québec, qui est conçu pour fournir du financement à des conditions favorables aux entreprises québécoises (le « prêt ESSOR d'IQ »), et le deuxième prêt à terme est d'un montant maximal de 25,0 millions de dollars (le « prêt à terme d'IQ »). Au 27 septembre 2025, un montant de 7,4 millions de dollars était prélevé aux termes des prêts d'IQ. Un deuxième prélevement de 16,5 millions de dollars a été effectué dans le cadre de cette facilité le 19 novembre 2025.

Pour l'exercice 2025, un montant de 74,6 millions de dollars a été inscrit à l'actif dans le cadre du projet LEAP, comparativement à 42,6 millions de dollars pour l'exercice 2024. Au 27 septembre 2025, un montant cumulatif de 128,4 millions de dollars, incluant des intérêts de 3,7 millions de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, relativement au projet LEAP.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2025.



PERSPECTIVES

Suivant une solide performance de nos deux secteurs d'activité au cours des deux derniers exercices, nous prévoyons de continuer à dégager de bons résultats financiers en 2026. La volatilité du marché actuelle attribuable à la révision des conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités jusqu'à présent. Nous présumons que cette situation se maintiendra au cours de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante ne sera apportée à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (l'*« ACEUM »*). Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes en ce qui a trait à nos deux secteurs d'activités, et nous ajusterons notre stratégie commerciale au besoin.

Notre projet LEAP va de l'avant et nous prévoyons que la phase de construction du projet progressera considérablement en 2026, alors que nous poursuivons l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre et de l'infrastructure logistique. Dans le cadre de ce projet, nous prévoyons dépenser environ 117 millions de dollars au cours de l'exercice 2026. Ces dépenses sont soutenues par le plan de financement du projet que nous avons mis en place au cours des deux derniers exercices.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2026. La demande de sucre sous-jacente en Amérique du Nord est stable, et nous prévoyons que les prix augmenteront au rythme de l'inflation à l'avenir. Nos prévisions quant aux volumes pour 2026 se situent entre 750 000 et 770 000 tonnes métriques de sucre, ce qui représente une baisse d'environ 3 % par rapport à 2025. Nos perspectives en matière de volumes de ventes reflètent la volatilité actuelle du marché attribuable aux effets persistants des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné ainsi qu'une certaine faiblesse de la demande de la part de quelques-uns de nos clients industriels qui s'explique par l'incidence de l'inflation générale des prix alimentaires et les récentes hausses de prix pour d'autres ingrédients connexes comme le cacao. Pour 2026, nous prévoyons, d'une part, une diminution des volumes de ventes à l'exportation à marge plus faible compte tenu de la dynamique actuelle du marché et, d'autre part, une légère croissance des volumes de ventes sur le marché intérieur qui devrait provenir de l'Est du Canada.

Nous prévoyons que la raffinerie de Montréal continuera de fonctionner à pleine capacité et produira environ 550 000 tonnes métriques de sucre raffiné. Cette production est inférieure à la demande prévue de nos clients de l'Est du Canada. Par conséquent, nous continuerons de mettre à contribution la production provenant de nos autres installations dans l'Ouest canadien, dans le but de respecter constamment nos engagements envers nos clients.

La période des récoltes pour notre usine de betteraves à sucre de Taber a pris fin au début du mois de novembre et nous avons reçu la quantité prévue de betteraves des Producteurs. Nous sommes actuellement à l'étape de transformation de la campagne 2025 de transformation des betteraves à sucre, et celle-ci devrait être achevée d'ici la fin du mois de février. Selon notre évaluation préliminaire, nous prévoyons que la récolte de 2025 permettra une production d'environ 100 000 tonnes métriques de sucre de betteraves, ce qui est conforme à nos attentes. Ce volume attendu est conforme à la superficie visée par des contrats conclus avec les Producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta et le volume de betteraves à sucre que nous avons reçu.

Pour l'exercice 2026, nous prévoyons produire entre 100 000 et 120 000 tonnes métriques de sucre raffiné à notre usine de Vancouver. Le niveau de production de la raffinerie de Vancouver est modulable et sera ajusté au besoin pour répondre à la demande dans l'Ouest canadien, pour soutenir les ventes à l'exportation opportunistes vers les États-Unis et pour participer à répondre aux besoins liés à la demande toujours forte dans l'Est du Canada.

Les coûts de production et les programmes de maintenance de nos trois usines de production devraient croître légèrement en 2026, du fait des augmentations des coûts externes liés au marché et des hausses salariales annuelles pour les employés. Pour 2026, nous envisageons de poursuivre les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. Nous restons déterminés à gérer nos coûts de manière responsable afin d'assurer une maintenance adéquate de nos actifs de production et des installations connexes.

Les frais de distribution devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026. Ces dépenses rendent compte de la conjoncture actuelle du marché qui nécessite le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients en attendant que notre projet LEAP soit achevé.

Les charges administratives et de vente devraient être stables en 2026 par rapport à 2025.

Nous nous attendons à ce que nos coûts de financement augmentent au cours de l'exercice 2026, car nous augmentons nos emprunts dans le cadre du projet LEAP. Nous avons atténué notre exposition aux variations des taux d'intérêt à court terme liée à notre facilité de crédit renouvelable grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer notre exposition à ces risques au cours de l'exercice 2026.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités ordinaires devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026 par rapport à 2025. Nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différentes initiatives, liées principalement à la conformité réglementaire et au renforcement de notre infrastructure de production actuelle. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet LEAP dont il est question plus haut. La baisse prévue des dépenses d'investissement pour les activités ordinaires en 2026 reflète notre détermination à nous concentrer sur l'avancement de notre projet LEAP.



Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons que les résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable continueront d'être solides en 2026, reflétant l'amélioration de la performance observée au cours des deux derniers exercices. La demande mondiale de sirop d'érable devrait continuer de croître au cours du prochain exercice, et nous avons la capacité de conquérir une bonne part du marché correspondant à la demande supplémentaire prévue.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les volumes de ventes atteindront 55,0 millions de livres pour l'exercice 2026, ce qui représente un taux de croissance d'environ 3 % par rapport à 2025. La croissance prévue de notre secteur des produits de l'érable est assujettie à l'incidence négative possible de l'imposition potentielle de tarifs douaniers américains. Ces attentes au titre du volume des ventes tiennent compte de la conjoncture actuelle du marché à l'échelle mondiale et de la disponibilité prévue des quantités de sirop d'érable provenant des producteurs.

La récolte de sirop d'érable de 2025 a permis la production de 4,1 livres de sirop d'érable par entaille au Québec, ce qui est plus élevé que la moyenne du secteur. Nous nous sommes procuré suffisamment de sirop d'érable pour répondre à la demande attendue de nos clients pour la majeure partie de l'exercice 2026. Nous prévoyons satisfaire les besoins de volume restants au moyen du sirop d'érable provenant de la récolte à venir de 2026 et/ou des réserves actuelles des PPAQ.

Nous prévoyons consacrer des dépenses de l'ordre de 1,0 million de dollars à 2,0 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour le secteur des produits de l'érable en 2026. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

Le rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2025 et les états financiers consolidés audités pour l'exercice 2025 de Rogers peuvent être consultés sur www.LanticRogers.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclus) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes.
- Le BAIJA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.



- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations associées au projet LEAP, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T4 2025			T4 2024		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	39 589	4 444	44 033	43 150	6 582	49 732
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 821	1 072	7 893	1 240	(902)	338
Marge brute ajustée	46 410	5 516	51 926	44 390	5 680	50 070
Résultat des activités d'exploitation	22 155	1 626	23 781	26 766	3 314	30 080
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 821	1 072	7 893	1 240	(902)	338
Résultat ajusté des activités d'exploitation	28 976	2 698	31 674	28 006	2 412	30 418
Résultat des activités d'exploitation	22 155	1 626	23 781	26 766	3 314	30 080
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	6 075	1 721	7 796	6 219	1 672	7 891
BAlIA ¹⁾	28 230	3 347	31 577	32 985	4 986	37 971
BAlIA ¹⁾	28 230	3 347	31 577	32 985	4 986	37 971
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 821	1 072	7 893	1 240	(902)	338
BAlIA ajusté	35 051	4 419	39 470	34 225	4 084	38 309
Bénéfice net			13 674			18 562
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			7 893			338
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			324			8
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 109)			(89)
Bénéfice net ajusté			19 782			18 819
Bénéfice net de base par action			0,11			0,14
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,05			0,00
Bénéfice net ajusté de base par action			0,16			0,14

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2025.

Lantic

ROGERS

Lantic
ÉRABLE  MAPLE

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

	Exercice 2025			Exercice 2024		
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	165 611	26 627	192 238	150 860	25 012	175 872
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	9 745	692	10 437	16 571	(1 020)	15 551
Marge brute ajustée	175 356	27 319	202 675	167 431	23 992	191 423
<hr/>						
Résultat des activités d'exploitation	96 041	13 760	109 801	84 864	12 345	97 209
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	9 745	692	10 437	16 571	(1 020)	15 551
Résultat ajusté des activités d'exploitation	105 786	14 452	120 238	101 435	11 325	112 760
<hr/>						
Résultat des activités d'exploitation	96 041	13 760	109 801	84 864	12 345	97 209
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	23 286,9	6 825,9	30 113	22 169	6 674	28 843
BAlIA ¹⁾	119 328	20 586	139 914	107 033	19 019	126 052
<hr/>						
BAlIA ¹⁾	119 328	20 586	139 914	107 033	19 019	126 052
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	9 745	692	10 437	16 571	(1 020)	15 551
BAlIA ajusté ¹⁾	129 073	21 278	150 351	123 604	17 999	141 603
<hr/>						
Bénéfice net			64 455			53 729
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			10 437			15 551
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			395			1 845
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 782)			(4 465)
Bénéfice net ajusté			72 505			66 660
Bénéfice net de base par action			0,50			0,45
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,07			0,11
Bénéfice net ajusté de base par action			0,57			0,56

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion du quatrième trimestre de l'exercice 2025.



AUDIOCONFÉRENCE ET WEBÉMISSION

Rogers tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2025 le 27 novembre 2025 à 8 h (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-800-717-1738. Pour accéder à la présentation webdiffusée en direct, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://onlinexperiences.com/Launch/QReg>ShowUUID=4D58023B-04EE-4239-8C86-F288BF355124&LangLocaleID=1033>

Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-888-660-6264 suivi du code d'accès 65224#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 27 décembre 2025. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse www.LanticRogers.com.

À PROPOS DE ROGERS SUGAR

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés principalement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de Lantic Érable Inc. (auparavant connue sous la dénomination The Maple Treat Corporation) et son siège social est situé à Montréal, au Québec. Lantic Érable Inc. exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Lantic Érable Inc., qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence possible des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné, de produits contenant du sucre et de produits de l'érable;
- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes;
- toute information présentée à l'égard de notre projet LEAP, notamment le coût total prévu et la date prévue de mise en service;
- les prix futurs du sucre brut n° 11;
- le prix du gaz naturel;
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber;
- le niveau des dividendes futurs;
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales;
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée.

Lantic

ROGERS

Lantic
ÉRABLE  MAPLE

Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle. Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, Veuillez COMMUNIQUER AVEC :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca